

Image not found or type unknown



accès piéton sur rue en voir d'urbanisation

Par **fernandezchristine**, le **12/09/2011** à **11:01**

Bonjour,

Un administré demande un accès piéton, via un portillon, sur une rue qui va faire l'objet de travaux d'urbanisation. Le maire refuse d'accorder cet accès tant que les travaux ne sont pas effectués (dans 2 ou 5 ans...). est-on en droit de refuser cet accès?

D'avance merci pour votre réponse.

Cordialement